

L'INDUSTRIE EN FACE DU PROBLÈME DE LA POLLUTION DES EAUX ET DE LEUR SOLUTION PRATIQUE EN COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION

Par M. ALFRED COMTESSE

Ingénieur chimiste, Docteur ès Sciences.

Le *Bulletin français de pisciculture* a reproduit le très intéressant rapport de M. Maurice VOUGA (1), Inspecteur général de la pêche à Neuchâtel (Suisse), au Congrès de technique sanitaire de Baden, sur la question de la pollution des eaux et la façon dont les autorités de surveillance doivent comprendre et remplir leur rôle.

M. DE DROUIN DE BOUVILLE, qui avait bien voulu se charger de présenter et d'introduire ce travail (2), a, par la suite, exprimé à son auteur le vœu de connaître également l'opinion d'industriels à l'égard des thèses exposées. Comme j'avais eu l'avantage d'exprimer le point de vue de l'Industrie au Congrès devant lequel M. VOUGA avait lui-même exposé ses suggestions, celui-ci m'a prié de résumer pour le *Bulletin* les idées que j'avais soutenues à cette occasion. C'est avec plaisir que je défère au désir qui m'a été formulé, en condensant ici les principes de ma communication.

Ainsi que l'avait fort justement relevé M. le Docteur SILBERSCHMIDT, Professeur d'hygiène à l'Université de Zurich, au cours de cette même conférence (3), « l'épuration des eaux usées est un problème important, dont la solution exige une compréhension commune et la collaboration des ingénieurs, biologistes, chimistes, administrateurs et hygiénistes. Le développement de la pisciculture est un problème d'intérêt général ».

L'Industrie peut, dans son ensemble, souscrire pleinement à ces considérations et, d'une façon générale, elle est prête à apporter loyalement sa collaboration à l'étude de cette question si complexe. Son concours est

(1) La pollution des eaux. Les problèmes qu'elle pose. Leur solution pratique. — *Bulletin* n° 73, Juillet 1934, p. 9-17.

(2) Le principe fondamental de l'assainissement des eaux souillées. — *Ibidem*, p. 6-8.

(3) L'Épuration des eaux usées au point de vue de l'hygiène. — *Congrès de technique sanitaire de Baden* (Suisse), en 1934.

d'ailleurs extrêmement précieux, sinon indispensable, pour permettre d'arriver rapidement à une solution, car les usiniers sont mieux à même que quiconque de renseigner les spécialistes sur la nature et sur le traitement éventuel des eaux résiduaires s'écoulant de leurs fabriques.

Toutefois, pour que cette coopération entre tous les éléments intéressés puisse être féconde, il est indispensable qu'elle s'accomplisse sous le signe de la confiance et de la compréhension réciproques. Il faut donc que les autorités de surveillance et les industriels collaborent, non pas en adversaires et en ennemis, mais bien en associés convaincus de leur mission, qui est de travailler en commun à l'éclaircissement d'une tâche souvent fort ardue et fort complexe.

C'est pourquoi l'Industrie salue avec joie l'esprit de large conciliation préconisé au Congrès de Baden par M. M. VOUGA et par d'autres hauts fonctionnaires (1), car il est certain qu'une collaboration loyale et constante permettra d'arriver plus vite au but qu'une contrainte bureaucratique qui paralyserait l'activité des industriels et heurterait leur bonne volonté.

Le problème de la souillure des eaux joue dans l'économie nationale un rôle qui ne saurait être négligé et qui mérite de retenir l'intérêt de chacun. C'est à tort que certaines associations de pêcheurs considèrent avec hostilité l'activité de l'Industrie. S'il est indéniable que les besoins impérieux de certaines fabrications peuvent provoquer des pollutions plus ou moins importantes, il est non moins certain que ce n'est pas dans un esprit d'animosité que l'on pourra remédier à la chose. Amateurs de poissons et usiniers font mieux de se rapprocher pour rechercher en commun le moyen de réduire l'effet du mal à son strict minimum. Les industriels sont prêts, dans cet esprit, à tendre la main aux pêcheurs et ceux-ci ne doivent pas oublier qu'une industrie florissante et prospère est de nature à accroître leur clientèle et à rendre ainsi plus rémunératrice la pratique de la pêche.

Il serait d'ailleurs navrant de placer ce problème sur le terrain stérile d'une lutte entre des groupements qui ont tout intérêt à s'entendre mutuellement. La politique des égoïsmes particuliers qui dresse les divers milieux économiques les uns contre les autres a déjà fait trop de mal en Suisse (et ailleurs aussi) pour que l'on cherche dans cette direction la solution de la question.

C'est donc à l'esprit de collaboration féconde de tous les milieux intéressés que l'industrie est prête à se rallier et à apporter franchement son concours. Il est à souhaiter que, dans ce but, les idées exprimées par M. VOUGA se généralisent de plus en plus parmi les autorités chargées de résoudre le grand problème de l'épuration et de la surveillance des eaux à poisson.

(1) Citons, en particulier, les opinions émises par M. le Dr SURBECK, Inspecteur fédéral de la pêche à Berne et par M. le Dr E. ANDRÉ, Professeur de Zoologie lacustre à la Faculté des Sciences, et Chef des Services de la Pisciculture du canton de Genève ; tous deux, sur la base d'une longue expérience, sont arrivés aux mêmes conceptions que leur collègue neuchâtelois.